

Pour une solidarité territoriale

Les associations de solidarité réunies au sein de l'Uniopss et des Uriopss se mobilisent et interpellent les décideurs publics à l'occasion des élections régionales des 6 et 13 décembre 2015. Dans un climat social difficile, alimenté par la hausse du chômage et la montée des inégalités, elles insistent sur la nécessité de renforcer le développement social au sein des territoires pour mieux accompagner les personnes fragilisées.

L'Uniopss et le réseau des 22 Uriopss ont pour objectif de rassembler et de représenter les acteurs privés non lucratifs du champ sanitaire, social et médico-social. Grâce à son ancrage territorial fort, le réseau Uniopss-Uriopss est un acteur reconnu du monde associatif et de l'économie sociale et solidaire, avec 25 000 établissements, 750 000 salariés et l'engagement d'un million de bénévoles.

Acteur majeur du développement des territoires, la région a vocation à s'appuyer sur les associations de solidarité et les personnes qu'elles accompagnent. L'Uniopss et les Uriopss comptent sur les élus régionaux pour améliorer le dialogue avec ces parties prenantes. Elles soutiennent aussi un renforcement des partenariats avec les acteurs de solidarité qui œuvrent au quotidien sur le terrain.

L'Uniopss et les Uriopss souhaitent par ailleurs attirer l'attention des élus sur les besoins des personnes au sein des territoires. Sur l'emploi et la solidarité, elles les invitent à poursuivre leurs efforts pour les emplois aidés et pour l'insertion par l'activité, en particulier par la systématisation de clauses sociales dans les marchés publics et par les actions de formations.

Elles seront également attentives aux conséquences de la nouvelle organisation territoriale, avec une vigilance particulière sur la question des ressources fiscales qui n'ont pas fait l'objet de réforme, malgré la mise en place de grandes régions.

Plus largement, cette élection doit être l'occasion d'améliorer l'articulation entre développement économique, développement social et aménagement du territoire, afin d'améliorer la prévention et l'accompagnement des personnes démunies.

Ils sont tous concernés par les choix que vous ferez...

- ▶ **5,3 millions** de demandeurs d'emploi
- ▶ **3,6 millions** de personnes mal logées
- ▶ **8,6 millions** de personnes vivant avec moins de 964 euros par mois
- ▶ **1,17 million** de personnes âgées dépendantes
- ▶ **1 million** de personnes travaillant dans le secteur associatif sanitaire, social et médico-social

Cinq priorités :

1. Pour une économie au service des territoires et des habitants.
2. Pour un renforcement de l'articulation entre développement économique, développement social et aménagement du territoire au service des plus démunis.
3. Pour une formation dynamique au cœur des enjeux territoriaux.
4. Pour une formation de qualité des travailleurs sociaux au cœur des enjeux sociétaux.
5. Pour une participation citoyenne.

Pour une région chef d'orchestre de la dynamique territoriale

Pour une économie au service des territoires et des habitants

- Prendre en compte le développement durable et le développement local dans l'approche du développement économique du territoire.
- Encourager les démarches de Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) au sein du secteur médico-social.
- Favoriser la mise en place des groupements territoriaux et des expériences de gestion territoriale des emplois et compétences (GTEC).
- Construire un plan territorial de développement de l'ESS.
- Encourager les politiques locales d'insertion et de retour à l'emploi à travers le levier de l'ESS, en mobilisant les moyens de formations.
- S'impliquer dans la lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale en favorisant des expérimentations sur le champ notamment de l'emploi et de la formation.
- Favoriser les marchés réservés et la procédure adaptée pour les activités de l'ESS.
- Systématiser les clauses sociales.
- Favoriser la dynamique des achats socialement responsables.

Pour un renforcement de l'articulation entre développement économique, développement social et aménagement du territoire au service des plus démunis

- Accorder une place plus importante à l'offre sociale de soins et en matière d'aménagement du territoire.
- S'assurer du développement de l'équité territoriale.
- Augmenter l'offre de transport pour lutter contre l'isolement.
- Renforcer les politiques économiques en faveur des personnes démunies et en situation de fragilité.

Pour une formation dynamique au cœur des enjeux territoriaux

- Renforcer la coordination des acteurs dans le cadre des conventions de reclassement personnalisé (CRP).
- Développer une politique dynamique de formation pour les chômeurs de longue durée.
- Accompagner les associations de solidarité dans les mutations de l'emploi.
- Adapter à la hausse le volume horaire pour les personnes rencontrant des difficultés d'insertion.
- Développer la médiation active afin de suivre les chômeurs de longue durée, depuis le recrutement jusqu'à la fin de la période d'essai.

Pour une formation de qualité des travailleurs sociaux au cœur des enjeux sociétaux

- Renforcer les articulations et les concertations avec les différentes parties prenantes (organismes de formation, autres collectivités territoriales, unions et fédérations du secteur, employeurs, travailleurs sociaux, usagers..) sur le pilotage et la qualité des formations sociales, médico-sociales sanitaires qu'elles soient initiales ou continues, au regard des évolutions des besoins.
- Développer les formations et l'accompagnement des encadrants.
- Soutenir la recherche en travail social.
- Aider les acteurs associatifs à développer leur offre de stages.

Pour une participation citoyenne

- Décliner la Charte des engagements réciproques entre associations et régions.
- Favoriser la participation citoyenne.
- Renforcer la Co-construction des décisions publiques (CESER, conférences régionales de l'ESS...).
- Soutenir financièrement les têtes de réseaux associatives.

Les acteurs des solidarités, porteurs de la dynamique territoriale

L'Uriopss souligne que les associations contribuent au développement économique et social ainsi qu'à l'attractivité territoriale. Les associations de solidarités allient service à la personne mais aussi dynamique locale.

Les chiffres clés

116 175 emplois associatifs

69 000 associations

700 000 bénévoles

L'Uriopss et la région

L'URIOPSS coopère avec le conseil régional dans le cadre d'une convention qui s'inscrit pleinement dans l'esprit tant du protocole régional d'engagements réciproques avec le Mouvement Associatif des Pays de la Loire que de la Charte Nationale d'engagements réciproques entre l'Etat, les Collectivités et les associations.

De plus, l'URIOPSS est :

- membre du CESER (Conseil économique et social environnemental régional des Pays de la Loire),
- participe à l'élaboration de nombreux schéma, dont celui des formations sanitaires et sociales,
- partenaire de la charte culture et solidarité,
- membre de nombreuses instances :
 - la conférence régionale des acteurs de la jeunesse ainsi que du schéma régional jeunesse,
 - lutte contre le décrochage scolaire,
 - conférence régionale des acteurs de la culture, ...

L'Uriopss soutient l'engagement des citoyens dans la solidarité. Elle attend des régions leur pleine implication dans cette dynamique citoyenne pour organiser les réponses d'avenir.

***Construire l'avenir, c'est conjuguer dans les régions
citoyenneté et solidarité***

Uniopss-Uriopss

L'Uniopss : unir les associations pour développer les solidarités

Créée en 1947, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) est une association reconnue d'utilité publique. Elle a pour vocation de rassembler, défendre et valoriser les acteurs privés non lucratifs qui œuvrent en faveur des personnes vulnérables et fragilisées (personnes âgées, personnes en situation de handicap, malades, enfants, jeunes, familles, personnes en situation de pauvreté et d'exclusion...). Ancrée dans un réseau de 22 unions régionales et d'une centaine de fédérations, unions et associations adhérentes nationales, l'Uniopss représente 75 % des intervenants non lucratifs du champ sanitaire, social et médico-social.

L'Uriopss des Pays de la Loire

L'URIOPSS (Union interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux) des Pays de la Loire regroupe et soutient dans leur développement et leur fonctionnement les organismes sanitaires, sociaux et médico-sociaux privés à but non lucratif de la région (Loire-Atlantique, Maine et Loire, Mayenne, Sarthe et Vendée).

En accompagnant et en représentant nos adhérents dans les instances politiques, nous souhaitons participer à la construction du lien social et à la lutte contre toutes les exclusions. Nos actions sont motivées par la volonté d'agir collectivement au bénéfice de la personne. Notre ambition est de contribuer à l'élaboration des politiques publiques.

Les 270 organismes adhérant à l'URIOPSS agissent dans les domaines de l'enfance et de la famille, de l'insertion et de l'exclusion, du sanitaire, du handicap et des personnes âgées.



www.uriopss-pdl.asso.fr

Les valeurs qui nous rassemblent

- Primauté de la personne
- Non lucrativité
- Solidarité
- Egalité dans l'accès aux droits
- Participation de tous à la vie de la société



www.uniopss.asso.fr